

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Terrorisme et prolifération

Le Japon apporte 10 millions de dollars US pour la paix et la stabilité en Afrique

Le Centre Kofi ANNAN de formation au maintien de la paix en collaboration avec le gouvernement béninois a ouvert, lundi 05 ... (Page 02)

Cybercriminalité au Bénin

Un féticheur écope de 07 ans de prison et 238 millions F d'amende

Un supposé féticheur, l'épouse du féticheur et un fonctionnaire de police impliqués dans une affaire rocambolesque ... (Page 11)

Adama Coulibaly sur les progrès de l'Uemoa : 1994-2024 • (Page 03)

« Nous avons un cadre macro-économique relativement sain et solide »

Président du Conseil des Ministres de l'Union, Adama Coulibaly, ministre des finances et du budget de la Côte d'Ivoire



Retrait des 3 pays de la CEDEAO

(Page 11)

Emprunt obligataire

Le Bénin recherche 750 millions \$ sur le marché international

Le Bénin cherche à lever environ 750 millions de dollars pour sa première émission d'obligations libellées en ... (Page 04)

Economie verte

La conférence de la BCEAO sur le rôle des banques centrales s'ouvre ce jour

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ... (Page 04)

Coopération Sino-Bénoise

Le printemps chinois 2024 annonce ses couleurs à Cotonou

Le comité d'organisation de cette fête, était face aux hommes des médias jeudi 1er février 2024 au Centre culturel chinois de Cotonou pour annoncer ... (Page 04)

Guerre Russie Ukraine

La confiscation des actifs russes, une victoire stratégique de Moscou

Dès le déclenchement de l'opération militaire russe sur le territoire de l'Ukraine, le 24 février 2022, parallèlement ... (Page 10)



Et si les populations étaient consultées ?

FONI

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMEDIATION, DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION (FONI 2024) 3^e édition

Placé sous le Haut Patronage de son Excellence Monsieur FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, Président de la République Togolaise

THEME
INTERMEDIATION & FINANCEMENT DES PME/PMI POUR UNE INCLUSION FINANCIERE, NUMERIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE

16 au 17 MAI 2024
À L'HÔTEL 2 FÉVRIER LOMÉ/TOGO

LE PLUS GRAND HUB FINANCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST

(228) 93 03 36 36
(228) 97 67 30 30
(228) 22 20 38 41

INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA
WWW.FONI.AFRICA

Organisé par AFRIK CREDIT

Terrorisme et prolifération des armes légères

Le Japon apporte 10 millions de dollars US pour la paix et la stabilité en Afrique

Le Centre Kofi ANNAN de formation au maintien de la paix en collaboration avec le gouvernement béninois a ouvert, lundi 05 février 2023 à Cotonou, une formation sur la prévention de l'extrémisme violent, de la radicalisation et de la prolifération des armes légères au Sahel et dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. C'est au profit des acteurs de la sécurité et de la société civile.

• Bidossessi WANOU

C'est le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Abasse Olossoumaré, qui a procédé au lancement de cette session de formation en présence du Chargé d'affaires de l'Ambassade de la République du Japon près le Bénin, Ichijo Motonobu ; de l'Ambassadrice de la République du Ghana près le Bénin, Christine CHURCHER et du Général de Division Richard ADDO GYANE, Commandant du Centre Kofi Annan de formation au maintien de la paix. Dans ses propos liminaires, le Directeur de cabinet a souligné que « la prévention de l'extrémisme violent, de la radicalisation et de la prolifération des armes légères devient un impératif pour chaque pays de la région ». A l'en croire, cette formation vise à améliorer les connaissances et les échanges d'informations entre le personnel de sécurité et les acteurs de la société civile en matière de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères dans sept (07) pays d'Afrique de l'Ouest à savoir : Bénin, Burkina-Faso, Togo, Ghana, Côte-



d'Ivoire, Niger, Mali. Toute chose qui concorde avec la vision du gouvernement du Bénin et de son chef, le président Patrice Talon. Au fait, le Chef de l'Etat a opté pour le renforcement de l'arsenal sécuritaire et de défense du territoire ainsi que du système de renseignement. Dans un contexte sécuritaire délétère dans la sous-région, cela s'avère capital. Dans ce processus, la collaboration entre les Forces de sécurité et les différentes couches sociales y compris les acteurs de la société civile est utile. Ainsi, l'ambassadrice du Ghana au Bénin et le Commandant du Centre de formation ont insisté sur la nécessité pour les États de renforcer leurs capacités face aux défis du terrorisme. C'est conscient de tout cela que le gouver-

nement japonais appuie le projet de formation de ces acteurs par un financement d'environ 10 millions de dollars US accordé au Programme des Nations Unies pour le Développement et le Centre Kofi Annan de formation au maintien de la paix. Chargé d'affaires de l'Ambassade du Japon, Ichijo Motonobu souligne que ce soutien financier témoigne de la ferme volonté du royaume nippon à contribuer à la paix et à la stabilité en Afrique. La session de formation qui s'achève le 09 février connaît la participation de hauts responsables policiers et militaires et du Secrétariat Permanent à la lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme.

AUX DECIDEURS... NP

Jeunesse béninoise aux abois

Si le jeune est celui qui a les caractères physiques et moraux d'une personne peu avancée en âge ; au Bénin, ce ne sera pas la même conception qu'on peut avoir ; puisque celui de notre pays a perdu sa crédulité et son ingénuité.

La jeunesse béninoise, de nos jours, a le mensonge en abomination. On est susceptible, d'ores et déjà, d'affirmer que le monde juvénile s'effondre. On est, également, à même de la comparer à cet univers au comble du mal. La jeunesse béninoise peut être comparée à ce qui inspire l'horreur dès l'instant que nous pouvons faire remarquer trois observations importantes.

Première observation est relative à la désolation des jeunes dans un pays où il y a l'absence d'orientations. C'est une jeunesse qui vit dans l'extrême affliction voire la plus grande consternation. Or, elle devrait constituer un fer de lance pour le développement économique. Au lieu que cette jeunesse soit une force économique exploitable, elle est, présentement, comme un lance-bombe positionné dans toutes les prisons du Bénin. Ces prisons remplies, pleines de jeunes âgés de 18 à 35 ans. Au Bénin la force juvénile est emprisonnée et par ricochet le développement est claquemuré. Une jeunesse mal éduquée ne peut qu'être une jeunesse vouée à la perte. Elle ne peut que chercher des voies de la facilité. C'est pourquoi la nouvelle trouvaille des jeunes béninois réside dans la cybercriminalité. C'est une filière qui crée de nouveaux riches, elle permet aux jeunes de devenir très riche dans un environnement putréfié plein de voyou. Ces milliers de jeunes sont dans les prisons sans la moindre éducation. Ils approfondissent la culture de l'horreur inspirée par la cybercriminalité. Tout cela rime avec le chômage.

Deuxième observation, il est remarqué le désœuvrement. Oui, ils sont oisifs ! ils sont désoccupés, ces jeunes. Pour héler comme ce fabuliste, moraliste : « Occupez-les, ces tas de désœuvrés qui, ne sachant que faire de leurs temps ». Alors, si ces jeunes doivent, continuellement, rester dans cet état de désoccupation, ils constitueront une bombe pour la nation. Effectivement, il faut les occuper à faire quelque chose, dès l'instant que Voltaire disait, je cite : « Le travail éloigne de nous trois vices, l'ennui, le vice et le besoin ».

En réalité, la statistique des jeunes béninois en prison est ahurissante. Elle est désolante. Je dirai, simplement, sans produire les chiffres, qu'ils sont nombreux. Même en prison ils ont l'ennui doublé d'une oisiveté terrifiante ; puisque ces états dans lesquels ils se retrouvent, les conduisent au développement du vice. C'est triste, c'est affreux et c'est navrant cette situation de la jeunesse béninoise ; puisque le programme de la formation des jeunes ne va pas de pair avec la valeur enseignée dans notre société béninoise. Je trouve, par ailleurs, que ces programmes sont des œuvres extraverties. Et enfin, la troisième observation est l'ensemble des connaissances de matières enseignées dans un cycle d'études. Ces programmes ne suivent pas ou ne sont pas exécutés dans les normes où ils sont conçus. Il suffit de demander à un étudiant qui est en troisième année de l'informatique pour s'en convaincre. Vous entendrez : « Je suis web master », « je suis commercial numérique, je vends des produits à l'extérieur, etc. » si vous tentez de voir le programme des études, on se demande où ces enseignants ont concocté ce programme. Dans les lycées techniques du Bénin, les programmes d'études ne sont, souvent, pas en adéquation avec le cycle d'études. Nous n'en voulons pour preuve que l'élaboration des projets constituent des bêtes noires de ces lycéens. Ne leur demander pas d'élaborer des Termes de Référence (TdR) d'une activité, ils ont de la migraine. Ne leur demander pas d'élaborer un projet, vous auriez commis d'homicide volontaire. Cet ensemble de circonstances dans lesquelles se trouvent ces diplômés de ces lycées proviennent des programmes d'études qui ne les ont pas préparés pour la vie active. Ils ne sont pas préparés pour les compétences de vie. Malgré la vuvuzela du gouvernement pour une formation compétitive et libérale des lycéens, on constate que rien ne se fait pour donner la bonne base à ces apprenants. Ce type de formation ne peut pas donner de la croissance économique.

Jules AFFODJI

Cari du jour



Eco secret

La BSIC fait progresser ses agrégats

En marge des réunions de ses filiales et de la tenue de son conseil d'administration (27-30 janvier 2024), la Banque Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC) fait son bilan d'étape et dresse ses perspectives.

Adama Coulibaly sur les progrès de l'Uemoa : 1994-2024

« Nous avons un cadre macro-économique relativement sain et solide »

Quoiqu'en matière d'intégration régionale, le défi reste énorme, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), aura, en 30 ans d'existence (1994-2024) impacté dans divers secteurs les Etats de la sous-région. Qu'a apporté cette institution ? Quels sont les défis urgents ? A ces questions, le Président du Conseil des Ministres de l'Union, Adama Coulibaly, ministre des finances et du budget de la Côte d'Ivoire, s'est exercé à répondre dans l'émission « L'invité de l'intégration », de la Commission de l'Uemoa. Lisez-plutôt

Quelles sont les avancées majeures induites par le processus d'intégration régionale depuis la création de l'Uemoa le 10 janvier 1994 ?

En 1994, les Chefs d'Etat ont décidé effectivement de renforcer l'intégration monétaire en ajoutant la dimension économique pour faire en sorte que nous puissions avoir une intégration qui marche. Depuis ce temps, il faut reconnaître qu'il y a des progrès importants qui ont été réalisés. Je citerai par exemple l'effectivité de l'Union douanière avec la libre-circulation des marchandises avec la libéralisation des échanges intra-communautaires, mais surtout, l'institution d'un Tarif Extérieur Commun, faisant en sorte que toutes les marchandises qui circulent au sein de l'Union. Cela se passe de manière totalement libre. Le Tarif Extérieur Commun permet de montrer effectivement qu'en dehors du périmètre de l'Union, toutes marchandises qui arrivent puissent être taxées à un tarif commun. Ça, c'est déjà un progrès extrêmement important. Ensuite, il y a toute la problématique liée à la surveillance multilatérale qui a permis à nos Etats d'avoir une stabilisation macro-économique et ouvrant la voie à des appuis des partenaires financiers, ils nous ont apporté des appuis assez importants parce que nous avons jusqu'à présent, un cadre macro-économique relativement sain et solide.

Comment se porte la croissance économique dans la zone Uemoa ?

Dans un contexte de crises multiples, nos économies se sont montrées quand-même résilientes. C'est vrai qu'en 2020, il y a eu une baisse de notre taux de croissance à l'instar de ce qui s'est passé dans beaucoup d'autres pays dans le monde. Mais dès 2021, nous avons connu un taux de croissance de 5%. C'est un rebond pour nous, et tout ça, on le doit à la stabilité de notre cadre macro-économique et aux efforts qui sont faits par nos pays. Et bien-sûr, ces chocs avaient entraîné un élargissement du déficit budgétaire mais aujourd'hui, il y a des efforts qui sont faits et on note de façon tendancielle, la baisse du déficit budgétaire dans tous les pays de l'Union avec en perspective une consolidation budgétaire en 2025. Au niveau de l'inflation, le taux d'inflation est en baisse comparativement à tout ce qui se passe dans les autres pays. Et vous savez, l'inflation est importée en partie parce qu'il y a une inflation mon-



diale. Aujourd'hui, nous avons une inflation qui est en train d'être baissée. D'ailleurs, en termes de perspectives, nous envisageons cette année, un taux d'inflation de 3,9%. C'est ce qui est prévu. Les responsables de l'Union diront exactement le taux qui est envisagé.

En matière de Politiques et Programmes communs, il y a beaucoup qui ont été mis en œuvre, tous les pays en ont bénéficié dans tous les secteurs possibles, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'énergie, des mines, du transport, tous les pays ont bénéficié de ces programmes communs. Aujourd'hui nous constatons que toutes les institutions et tous les organes de l'Union sont mobilisés et s'inscrivent dans cette dynamique de consolidation, de tout ce qui a été fait pour renforcer l'intégration économique au niveau de l'espace.

Pour les années à venir, sur quels chantiers prioritaires mettre l'accent pour renforcer les acquis ?

Il faut reconnaître qu'il y a des défis qui demeurent. Au nombre de ces défis, on pourrait mentionner par exemple la libre-circulation des personnes et des services. Mais il y a aussi la problématique du droit d'établissement qui est liée au droit de résidence. Je crois qu'il y a des efforts à faire à ce niveau dans beaucoup de pays. Il y a quelques entraves qui existent encore, il faut qu'elles puissent être levées.

Un autre défi, vous savez que nos pays se trouvent dans une zone un peu troublée actuellement par l'insécurité, donc la

problématique des questions sécuritaires doit être prise en compte dans tout ce que nous allons faire comme action. Il y a bien sûr la question de l'adaptation au changement climatique, et il y a tout le grand chantier lié à la ZLECAf, la Zone de libre-échange continentale africaine. Il faut que nous voyions comment nous inscrire dans cette dynamique pour que nous puissions, en bloc, contribuer à la consolidation de la ZLECAf. Un autre défi que je vois, c'est celui qui est lié à la mobilisation des ressources. On en parle souvent, nos pays ont besoin de développement. Donc il y a des efforts continus qui doivent être faits pour renforcer davantage la stabilité macro-économique, et cela en lien avec la mobilisation de plus de ressources domestiques parce que nous devons compter sur nos propres efforts avant d'aller chercher des ressources ailleurs. Donc, il y a des efforts importants à faire à ce niveau-là. Je considère ça comme un défi parce que nos taux de pression fiscale, dans nos différents pays sont en deçà des normes. Dans le Maghreb, ils ont des taux de pression fiscale qui sont beaucoup plus élevés que ce que nous constatons dans notre zone, donc il y a un effort important à faire sur la mobilisation des recettes fiscales. C'est essentiel.

En lien avec le contexte difficile que vit l'Afrique de l'Ouest, quelles mesures de résilience les autorités de l'Uemoa prennent-elles pour faire face aux chocs multiples ?

Nous devons regarder un peu tout ce qui se passe autour de nous en termes notamment de facilitation non seulement entre nos pays, mais également regarder au-delà de nos pays, ce qui se passe ailleurs, de manière à pouvoir nous approprier les meilleurs pratiques qui existent dans d'autres pays. Nous avons fait face à des chocs multiples ces dernières années, nous avons besoin de réfléchir, de nous donner les moyens de pouvoir gérer ces chocs-là, pouvoir les absorber et ça, ça nécessite une réflexion sur la mise en place d'un Fonds de stabilisation macro-économique pour ne pas que nous soyons totalement déstabilisés s'il y a des chocs qui apparaissent. Il y a certains chocs qu'on connaît aujourd'hui mais on ne connaît pas ce que demain sera. Donc, il faut que nous puissions mettre en place des dispositifs qui nous permettraient d'amortir les chocs quand ils viendront.

Transcription : Sylvestre TCHOMAKOU

Incendie à Allada

Les dégâts matériels chiffrés à plus de 100 millions FCFA

Un incendie d'une ampleur rare s'est déclaré, dimanche 4 février dans un entrepôt de l'entreprise Vinci Energies à Allada. Pas de perte en vies humaines mais de nombreux matériels électriques destinés au renforcement du réseau électrique de la Sbee sont partis en fumée.

● Belmondo ATIKPO

Les populations de la commune d'Allada vivent la peur au ventre depuis le dimanche 04 février 2024. En effet, un important incendie s'est produit, dimanche 04 février 2024 à Allada derrière le Ceg 1 où se trouve un entrepôt de l'entreprise Vinci Energies. Des rouleaux de câbles et autres équipements électriques destinés au renforcement du réseau de la Sbee ainsi que des ca-

mions et des motos ont été réduits en cendre. Un pan du mur de clôture du collège s'est effondré. Selon une source bien indiquée, l'incendie s'est déclenché dans un entrepôt de stockage de matériel électrique installé à côté du terrain de sport de l'établissement. La même source informe que le matériel composé de fils électriques, de câbles, de poteaux électriques et autres est parti en fumée ainsi que plusieurs camions.

Il s'agirait d'un entrepôt appartenant à une société chinoise commise pour les travaux de branchements dans la zone. Les sapeurs-pompiers de la localité peu équipés, n'ont pas pu maîtriser les flammes. Ils ont dû faire appel à du renfort pour venir à bout des flammes. La police est aussi descendue sur place pour sécuriser le lieu de l'incendie, ajoute notre source.

La Direction générale de Vinci Energies Bénin a

réagi dans un communiqué, suite à l'incendie qui a dévasté l'entrepôt d'Allada. « Suite à l'incendie qui s'est déclenché dans l'un de ses entrepôts ce dimanche, 04 février 2024, Vinci Energies Bénin rassure les populations de ce que des dispositions pratiques ont été prises en urgence pour maîtriser le feu et limiter les dégâts. Ainsi, grâce à la prompt réaction des soldats du feu (Sapeurs-pompiers), l'incendie a été circonscrit et maîtrisé. Aucun blessé n'a été

enregistré. Les dispositions prises ont surtout permis de limiter les dégâts matériels. La Direction générale s'acquiesce d'un devoir de reconnaissance à l'endroit des sapeurs-pompiers, des autorités politico-administratives qui se sont empressées d'être sur les lieux ainsi que les populations pour leur contribution à éviter le pire. La Direction générale de Vinci Energies Bénin rassure qu'une enquête a été diligentée afin de déterminer les causes de l'incen-

die ».

Un autre drame le même jour

A Gobé, une localité de l'arrondissement de Offè, dans la commune de Savè, la collusion entre un camion gros porteur et un camion-citerne a fait plusieurs blessés graves, dimanche 04 février 2024. Pas de perte en vie humaine selon le bilan provisoire, mais des blessés graves ont été enregistrés.

Economie verte

La conférence de la BCEAO sur le rôle des banques centrales s'ouvre ce jour

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise, ce mardi 6 février 2024, au Centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD) de Diamniadio au Sénégal, une Conférence internationale sur le thème "Le rôle des banques centrales face aux défis du changement climatique". Divers responsables des institutions régionales et africaines sont attendus pour la conférence.

● Abdul Wahab ADO

Conférence internationale qui s'ouvre ce jour va réunir des Gouverneurs de Banques Centrales ou leurs représentants de haut niveau, des Ministres en charge des Finances et de l'environnement de certains Etats de l'UEMOA, des Présidents d'organes et institutions de l'Union, des experts d'institutions régionales et internationales du secteur financier, des associations professionnelles des institutions financières de l'UMOA et des structures spécialisées dans le domaine des risques climatiques. En effet, l'organisation de cette rencontre internationale par la BCEAO est de créer un cadre de réflexion et de partage d'expériences sur la politique climat qui favoriserait une meilleure contribution du secteur financier aux objectifs de résilience climatique et de transition vers une économie durable des Etats. Les enseignements tirés de cette rencontre vont contribuer à identifier les axes primordiaux à couvrir par une politique climat d'une Banque centrale africaine. « La Banque centrale des Etats de l'Afrique de



l'Ouest (BCEAO) organise cette conférence pour réfléchir sur les problématiques liées au changement climatique », a indiqué Aminata Seck Mbow, directrice de la stabilité financière et du financement des économies à la BCEAO. Il faut préciser que plus de 150 personnes sont attendues à cette rencontre, dont de hauts responsables des Etats membres de l'UEMOA, en l'occurrence des ministres des Finances et leurs homologues de l'Environnement. Selon Aminata Seck Mbow, il y aura la participation d'au moins huit (8) gouverneurs de banques centrales pour évoquer les questions stratégiques de haut niveau qui concernent les premiers responsables des instituts d'émission. Parmi les communications qui seront pré-

sentées aux participants sur des thématiques, on aura : « les enjeux et défis liés à la stabilité financière », et enfin, « la contribution de la politique monétaire aux enjeux liés aux risques climatiques ». Quatre sessions seront organisées sur les sous thèmes suivants : De la volonté à l'action : Quelles approches pour un financement vert des économies africaines ? ; Contribution de la politique monétaire pour la prise en compte des enjeux du changement climatique ; Stabilité Financière : Actions des banques centrales pour accroître la résilience du système financier face au changement climatique ; Changement climatique : État des lieux des réflexions et implications sur le développement économique de l'Afrique.

Emprunt obligataire

Le Bénin recherche 750 millions \$ sur le marché international



Le Bénin cherche à lever environ 750 millions de dollars pour sa première émission d'obligations libellées en dollars américains, a rapporté Reuters le vendredi 2 février 2024, citant trois sources proches du dossier. L'émission qui est pré-

vue pour être lancée cette semaine a été précédée par un roadshow mené par des responsables béninois sous la direction du ministre des Finances, Romuald Wadagni, à Londres et à New York, ont précisé ces sources, indiquant que des réunions en ligne ou présentiel ont

été aussi organisées avec les investisseurs. L'annonce de la première émission d'obligations libellées en dollars américains par le Bénin fait suite à la récente émission réussie d'un eurobond de 2,6 milliards de dollars par la Côte d'Ivoire qui a obtenu un carnet d'ordres de 8 milliards de dollars et un taux d'intérêt moyen avantageux de 6,61%. Pays membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Bénin n'a jusqu'ici émis que des obligations internationales libellées en euro.

Source externe

Coopération Sino-Bénoise

Le printemps chinois 2024 annonce ses couleurs à Cotonou

Le comité d'organisation de cette fête, était face aux hommes des médias jeudi 1er février 2024 au Centre culturel chinois de Cotonou pour annoncer les couleurs de la célébration. C'était en présence du président de la Fédération béninoise de tennis de table et du président de la Fédération béninoise de badminton.

● F.V.

Après trois années de suspension à cause du COVID-19, la fête du nouvel An chinois s'ouvre à nouveau dans 14 villes du Bénin pour le public béninois. Occasion pour le Directeur général du Centre culturel chinois au Bénin, WEI Jun de revenir sur l'importance de cette célébration qui vise, entre autres, la valorisation des valeurs culturelles et artistiques chinoises au Bénin dont la cohésion sociale, la paix et le développement. Au menu de cette commémoration, on note la projection de 28 films chinois dans quatorze villes du Bénin, un concert d'ensemble de percussions, " envol du dragon, meilleur vœux du nouvel An chinois à Cotonou et à Parakou, coupe de la fête du printemps de tennis de table et de badminton et une soirée de remerciement pour mettre un terme aux festivités. Selon le directeur général du Centre culturel chinois, le 10 février symbolise le début de l'année du Dragon pour la chine et les chinois.



Un animal qui représente la force du peuple chinois. « Le dragon est le symbole de la nationalité chinoise. Le Dragon cela veut dire la puissance, le bonheur, le succès, la force et la puissance », a rappelé le Directeur général du Centre culturel chinois de Cotonou WEI Jun. Pour permettre à la population de vivre le printemps Chinois 2024 en beauté, le Centre culturel chinois sous la tutelle de l'ambassade de la chine au Bénin en collaboration avec la maison de production "Gangan production" a établi un programme alléchant de projection de films chinois et des activités

artistiques. Selon le Directeur général de Gangan production, monsieur Claude Balogoun, deux équipes de sa maison de production seront sur le terrain pour assurer la protection sur tout le territoire national. Il y a également au rendez-vous de cette commémoration, une compétition de tennis de table et de badminton. Le président de la Fédération béninoise de tennis de table et son homologue de la Fédération béninoise de badminton ont exprimé leur gratitude au Centre culturel chinois pour le choix porté sur leurs disciplines pendant ces manifestations.

Altercations à la CAN 2023

La CAF condamne le Maroc et la RDC à 20.000 dollars d'amendes

Suite à la bagarre générale qui a eu lieu à l'issue du match Maroc-RDC, une enquête a été menée, décidée par la Confédération africaine de football (CAF). Le verdict de la Commission de discipline est tombé. Les deux équipes vont payer des amendes à la CAF.

● Belmondo ATIKPO

Par un communiqué rendu public, le Jury Disciplinaire de la CAF a rendu son verdict dans l'affaire impliquant la Fédération Royale Marocaine de Football ("FRMF") et la Fédération Congolaise de Football Association ("FECOFA") suite aux incidents survenus après le match opposant le Maroc à la République Démocratique du Congo.

La rencontre qui s'est disputée le dimanche 21 janvier 2024 comptait pour la neuvième journée de la Coupe d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023. Le Jury Disciplinaire de la CAF a reconnu la Fédération Royale Marocaine de Football, la Fédération Congolaise de Football ainsi que

l'entraîneur M. Walid Regragui coupables de l'altercation. Une amende de 20 000 USD infligée à la Fédération Royale Marocaine de Football. Une amende de 20 000 USD infligée à la Fédération Congolaise de Football. Une amende de 10 000 USD infligée à la Fédération Royale Marocaine de Football pour l'utilisation de fumigènes par ses supporters pendant le match. Walid Regragui, le sélectionneur du Maroc à la CAN 2023 a écopé de quatre matchs de suspension. Parmi les quatre matches, deux sont avec sursis. La décision disciplinaire a été rendue publique, mercredi 24 janvier 2024 par l'instance. Cette décision fait suite aux actes répréhensibles du sélectionneur principal marocain lors de l'affrontement contre la RD Congo. Le jury disci-

plinaire de la CAF a conclu, conformément à l'article 123 du code disciplinaire, que Regragui a commis des actes de violence envers le joueur Chancel Mangulu Mbemba. En plus de sa suspension, Regragui sera également tenu de payer une amende de 5000 dollars. Pour rappel, la rencontre entre le Maroc et la RDC s'est terminée sur une échauffourée entre Walid Regragui et le capitaine de la RDC, Chancel Mbemba, dimanche à San Pedro. Le coach national et le joueur de l'OM se sont échangés quelques mots, avant que cela ne dégénère. Les joueurs des deux camps ont failli en venir aux mains, si ce n'était l'intervention de Yassine Bounou et du capitaine Romain Saïss, en plus de Sébastien Desabre et du président de la FRMF, Fouzi Lekjaa

CLASSEMENT SMIG

CEMAC / UEMOA 2023

TS
Touss magazine

SMIG
en F CFA

1	 GABON	150 000
2	 GUINÉE ÉQUATORIALE	128 000
3	 RÉPUBLIQUE DU CONGO	90 000
4	 CÔTE D'IVOIRE	75 000
5	 SÉNÉGAL	64 223
6	 CAMEROUN	60 000
7	 TCHAD	60 000
8	 TOGO	52 500
9	 BENIN	52 000
10	 BURKINA FASO	45 000
11	 MALI	40 000
12	 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	36 000
13	 NIGER	30 047

*SMIG : salaire minimum interprofessionnel garantie



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse : Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

**L'économiste, le journal
des décideurs**

Kako Nubukpo

« Les biens communs, un enjeu crucial pour l'autosuffisance alimentaire »

L'eau ou l'air sont des ressources partagées que l'humanité pourrait gérer en commun, à l'écart des logiques de marché. Pour l'économiste togolais, l'autosuffisance alimentaire et les droits humains devraient également faire partie de ces « biens ».

Beaucoup de mots, beaucoup de définitions. En ce début du XXI^e siècle, nous entrons, avec « les communs » [ressources partagées, gérées et maintenues collectivement par une communauté, en toute autonomie], dans l'ère de la diversité et de la complexité du vivant, des échelles, et du « gouvernement des hommes ». Dans la politique, celle de la cité-monde, qui brasse, écarte, négocie ou associe l'État et le marché, tous deux défaillants, dans ce qu'on voudrait un nouveau paradigme, plus efficace pour certains, plus juste diraient d'autres. Plus juste pour quoi faire, d'ailleurs, et pour qui ?

Des flux en partage

Voici en effet un concept qui, manifestement, a quelques difficultés à poser et à résoudre le problème pour lequel il est conçu. Et pourtant, il marche, et parcourt historiquement l'Afrique, les Afriques. L'air, le vent, la pluie, l'eau, le CO₂, le climat finalement, sont des « flux » que nous partageons sans conteste avec d'autres.

Mais l'emploi du mot « partage » pourrait signifier que nous nous plaçons en situation de quasi-égalité devant une « ressource », à tous les niveaux. Donc des flux dont nous usons tous, humains et non humains, en toute conscience désormais. Non, cela dépend en fait... du lieu, de l'espace, de l'échelle, des configurations sociales et politiques... Parfois des flux du monde entier... De plus en plus du monde entier.

Des ressources dites partagées, donc, qui ne nous seraient pas « exclusives », pour lesquelles nous ne serions pas « rivaux », et qui pourraient être utilisées en commun, sans en (ab)user au détriment des voisins et des générations futures. Des ressources qui pourraient être régies dans l'intérêt général en cercles concentriques plus ou moins grands et réguliers, plus ou moins purs, mélangés ou entrecroisés, partant de la maison (oïkos). Mais vers qui, vers quels espaces et avec quelles limites ?

En architecture « polycentrique » – enchevêtrement des différentes « arènes de décision et d'action » –, dirait la première grande théoricienne des communs, Elinor Ostrom, Nobel d'économie 2009 pour ses travaux de la fin d'un XX^e siècle de bruit et de fureur, se finissant dans le tranquille nivellement



théorique néolibéral, utilitariste et individualiste, au nom même d'un optimum collectif aussi prétendu qu'inexistant.

Se nourrir soi-même

Comment, Africain, impliqué publiquement dans la recherche de solutions aux impasses continentales actuelles, ne pourrais-je être intéressé par cette « approche par les communs » [1] ? Je me permettrai donc de proposer que les droits humains soient un commun mondial, « une ressource extractible comme non excluable, possiblement faite en commun », « gérée [durablement] en commun », renouvelée en commun.

L'eau est le commun le plus souvent cité, mais on pourrait y ajouter la « capacité » (concept du prix Nobel d'économie Amartya Sen) de manger. D'autant que l'humanité produit bien plus d'aliments que nécessaire à ses 8 milliards d'individus – pour peu que les plus riches consomment un peu moins de viande –, mais partage difficilement avec les plus pauvres qui ne peuvent les acheter (près de 1 milliard en continu depuis des décennies, aux trois quarts paradoxalement des paysans). La « capacité » à se nourrir soi-même, comme extension de ce droit à se nourrir tout court, serait même un commun plus pertinent.

Dans le monde dans lequel nous vivons, nous devons absolument penser l'action collective pour faire face à notre communauté de destin. Plus encore, je crois, à titre personnel, que l'approche par les communs, entre humains, et entre humains et non-humains, sera la voie d'un réenchantement du monde, selon l'expression d'Edgar Morin.

Trou noir, angle mort

La théorie d'Elinor Ostrom naît, au demeurant, dans les années 1980 pour résister aussi bien à la théorie néolibérale qu'au dirigisme économique étatique. Pour son initiatrice même, il est bien question d'un concept opératoire face aux situations qu'elle désigne comme des « dilemmes sociaux », lesquels mêlent et associent des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et démocratiques.

À cet égard, le lien constitutif des communs avec les préoccupations sociales et avec la

défense de l'intérêt des générations futures est un point essentiel de la théorie. C'est pourquoi ce concept ne peut être politiquement neutre. Raison pour laquelle l'approche est revendiquée tant par la pensée politique dominante – louvoyant entre le marché et l'État – que par les mouvements sociaux alternatifs, à un point qui devrait nous inciter à la vigilance.

En définitive, trou noir, angle mort ou dommage collatéral tolérable, les paysannes des pays les plus pauvres ont été abandonnées à leur sort, à leur ruine, sous les coups continus, entre autres, de la libéralisation des importations, de la préférence donnée aux villes, plus dangereuses politiquement, et de la concurrence exacerbée entre elles. Les paysans ont en effet tous été incités à profiter de leurs « avantages comparatifs » climatiques sur les produits exotiques, mais pas sur leur main-d'œuvre abondante prête à émigrer.

Agro-écologie

L'engouement pour les communs ne sera-t-il qu'un énième phénomène de mode ? Soyons précis et engagés : parlons de la diffusion massive de l'agro-écologie, et pas seulement de la « protection des ressources naturelles » ; identifions le type de partage des ressources financières et techniques mondiales à adopter pour valoriser au mieux les services écosystémiques et environnementaux de l'Afrique au monde. Et cela, c'est urgent, avec une approche bottom-up, démocratique, du local au global via le national, à travers aussi, comme je l'ai déjà évoqué, les euphémiques « chaînes de valeur » et leurs intérêts souvent contraires... Pour le climat, pour la paix, pour le lien social – « le commun des communs » –, pour la manière dont nous nous pensons nous-mêmes et, espérons-le, pour le réenchantement du monde.

[1] L'Afrique en communs : tensions, mutations, perspectives, sous la direction de Stéphanie Leyronas, Benjamin Coriat et Kako Nubukpo, Éditions de l'AFD et de la Banque mondiale, Paris, septembre 2023, 232 pages.

Jeune Afrique

Sénégal

Aliko Dangote annonce un investissement de plus d'un milliard \$ dans l'exploitation du phosphate



L e phosphate, qui représente l'une des plus importantes ressources minières du Sénégal, est déjà exploité par plusieurs compagnies locales qui exportent une partie de leur production sous forme d'engrais, d'acide phosphorique et de roches phosphatées. Le milliardaire nigérian Aliko Dangote a annoncé, vendredi 2 février, un investissement de plus d'un milliard de dollars dans l'exploitation du phosphate au Sénégal.

« Nous avons eu des discussions fructueuses avec son excellence. Nous avons l'intention d'investir plus d'un milliard de dollars dans notre projet d'exploitation de phosphate dès que nous recevrons notre licence », a-t-il déclaré à l'issue d'une audience avec le président sénégalais Macky Sall au Palais de la République, à Dakar. Durant cette audience, le magnat nigérian et homme le plus riche d'Afrique a été élevé au grade de Commandeur dans l'Ordre national du Lion, la plus haute distinction accordée par la République du Sénégal à des personnalités civiles et militaires émérites. Le Sénégal dispose de réserves de phosphate estimées à plus d'un milliard de tonnes, ce qui représente environ 500 ans d'exploitation sur la base d'une production annuelle moyenne de 2 millions de tonnes. Le minerai qui sert notamment à la fabrication des engrais est déjà exploité par plusieurs compagnies locales, dont la Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès, la Société Minière de la Vallée du fleuve Sénégal, Baobab Mining and Chemical Corp et Industries Chimiques du Sénégal. Ces sociétés exportent une partie de leur production sous forme d'engrais prêts à l'emploi, d'acide phosphorique et de roches phosphatées. Dangote Group est déjà présent au Sénégal depuis 2015 à travers une usine de ciment située dans la région de Thiès (Ouest).

SOCIAL

Le Tchad recevra une assistance humanitaire de 45 millions d'euros de l'UE

L e Tchad traverse une crise humanitaire « complexe », touchant environ 7,6 millions de personnes en 2023, selon l'UE. Malgré l'aggravation de la crise humanitaire, seulement 27% des fonds nécessaires (920,6 millions USD) avaient été mobilisés en octobre, selon l'OCHA. Le Tchad bénéficiera d'une aide de 45 millions d'euros de l'Union européenne (UE) visant à répondre aux besoins humanitaires pour l'année 2024. C'est ce qu'a annoncé Janez Lenarčič, commissaire chargé de la Gestion des Crises de l'UE, qui a entamé une visite dans le pays, le lundi 29 janvier. Selon les informations rapportées par le Journal du Tchad, les fonds seront principalement alloués aux domaines de l'alimentation, de la santé, de la nutrition, de l'eau, de l'assainissement, de l'abri et de l'éducation. Cette initiative vise à apporter un soutien vital aux groupes de populations les plus vulnérables, confrontés à des crises alimentaires et nutritionnelles. Il s'agira notamment des réfugiés, des rapatriés et des populations touchées par le conflit soudanais dans l'est du pays, ainsi que les personnes déplacées internes affectées par le conflit du bassin du lac Tchad à l'ouest. La crise humanitaire au Tchad est décrite comme « complexe » par l'Union européenne, avec des besoins en constante augmentation. En effet, le nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire était estimé à 7,6 millions, en 2023, a souligné l'institution. Pour rappel, à la mi-avril 2023, l'arrivée des réfugiés soudanais a aggravé la crise croissante dans l'est du pays, s'ajoutant ainsi aux difficultés persistantes dans la province du Lac. Une situation qui a exacerbé les besoins urgents en assistance alimentaire et en traitement de la malnutrition aiguë sévère dans le Sahel, selon l'UE. Des efforts concertés et durables entre les organisations internationales et le gouvernement tchadien seront donc nécessaires pour stabiliser la situation. En octobre 2023, le taux de ressources financières mobilisées était en deçà de la moyenne des fonds requis révisés, soit 27%, s'élevant à 920,6 millions de dollars, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).



Maroc

La hausse des exportations de tomates vers la France crée des tensions

L e Maroc est le 3^e exportateur mondial de tomates derrière le Mexique et les Pays-Bas. Alors que le pays connaît une 6^e saison de sécheresse consécutive, la filière vient d'enregistrer une nouvelle performance à l'export sur le marché français, son premier débouché. Le Maroc a expédié 424 690 tonnes de tomate vers la France entre octobre 2022 et septembre 2023. C'est ce qu'indiquent les données compilées par l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat) sur la campagne de commercialisation de 2022/2023. Il s'agit d'un volume en hausse de 7,6 % par rapport au stock expédié au cours de la campagne précédente (394 740 tonnes). Cette croissance d'une année sur l'autre du volume des envois a permis à la filière marocaine d'enregistrer des recettes d'exportation en progression de 27,5 % à 168 millions d'euros (181 millions \$). Selon l'Association Tomates et Concombres de France, les importations de tomates en provenance du Maroc sont « très clairement tirées vers le haut », par des enseignes de la grande distribution qui « favoriseraient les offres petits prix » au détriment de l'offre française, et par des circuits de restauration hors foyer non soumis aux obligations d'affichage de l'origine. L'organisation française dénonce aussi un certain « favoritisme » dont bénéficierait le Maroc dans le cadre de l'Accord UE-Maroc sur les mesures de libéralisation réciproques en matière de produits agricoles et de produits de la pêche, révisé en 2012.

Ecofin du 05 Février 2024

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 5 février 2024

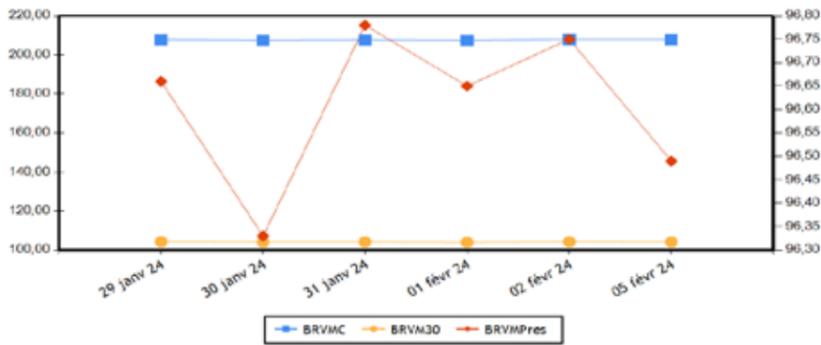
N° 25

BRVM COMPOSITE	207,81
Variation Jour	-0,03 %
Variation annuelle	-2,96 %

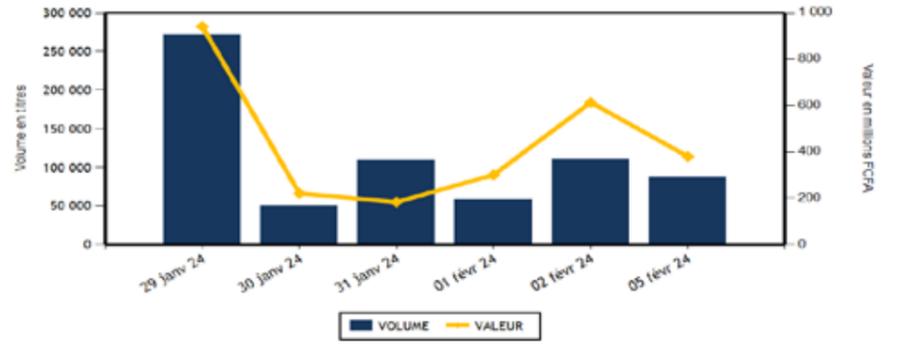
BRVM 30	104,18
Variation Jour	-0,11 %
Variation annuelle	-3,40 %

BRVM PRESTIGE	96,49
Variation Jour	-0,27 %
Variation annuelle	-4,91 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 731 225 402 986	-0,03 %
Volume échangé (Actions & Droits)	87 555	-7,65 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	379 846 980	-18,49 %
Nombre de titres transigés	42	2,44 %
Nombre de titres en hausse	11	57,14 %
Nombre de titres en baisse	13	8,33 %
Nombre de titres inchangés	18	-18,18 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 200 284 867 582	0,00 %
Volume échangé	50	-99,67 %
Valeur transigée (FCFA)	350 000	-99,76 %
Nombre de titres transigés	1	-87,50 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	1	-80,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNILEVER CI (UNLC)	6 640	7,44 %	32,80 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 390	6,92 %	4,51 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	470	6,82 %	-1,05 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 300	1,54 %	3,13 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 740	1,46 %	-5,43 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	1 625	-2,99 %	-4,41 %
NESTLE CI (NTLC)	6 995	-2,17 %	-5,28 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 700	-1,04 %	-5,00 %
SODE CI (SDCC)	4 350	-0,80 %	-8,81 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 135	-0,70 %	-6,36 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	96,49	-0,27 %	-4,91 %	23 164	248 490 455	6,92
BRVM-PRINCIPAL	36	102,26	0,03 %	-1,64 %	64 391	131 356 525	12,70

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	101,42	0,15 %	0,39 %	4 143	7 007 670	38,25
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	512,83	-0,11 %	-3,51 %	24 991	249 413 590	8,12
BRVM - FINANCES	15	83,80	-0,06 %	-3,03 %	35 747	99 289 050	6,52
BRVM - TRANSPORT	2	356,02	-0,34 %	7,57 %	4 124	5 885 225	7,89
BRVM - AGRICULTURE	5	157,45	0,23 %	-2,54 %	8 931	5 872 335	7,14
BRVM - DISTRIBUTION	7	313,19	0,50 %	-4,58 %	9 293	12 098 870	11,29
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 061,14	0,00 %	-4,44 %	326	280 240	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,24
Taux de rendement moyen du marché	8,62
Taux de rentabilité moyen du marché	10,04
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	133
Volume moyen annuel par séance	303 865,00
Valeur moyenne annuelle par séance	670 712 001,37

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	3,27
Ratio moyen de satisfaction	36,69
Ratio moyen de tendance	1 123,12
Ratio moyen de couverture	8,90
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	4,02
Nombre de SGI participantes	27

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, Immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

S&I BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8568 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	2132330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	7EME
16	AMEN	63016565/67309529	
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	9EME
19	KINDONOU	21380115	
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Février 2024
Vendredi 02 Février 2024
Mardi 06 Février 2024
Samedi 10 Février 2024
Mercredi 14 Février 2024
Dimanche 18 Février 2024
Jeudi 22 Février 2024
Lundi 26 Février 2024

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 06/02/ 2024

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	680
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	700
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » du Mardi 06 Février 2024

Cours des matières Premières du Mardi 06 Février 2024

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
Tanguiéta		Tanguiéta	lundi	
Cobly		Cobly	mercredi	
	Gaouga	Gaouga	mardi	
	Kassoua	Kassoua	mardi	
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
	Agoué	Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikémon	Ikémon	mercredi	
	Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
Bembéréké		Bembéréké	jeudi	
Kalalé		Kalalé	jeudi	
Tchaourou		Tchaourou	lundi	
Tchikandou		Tchikandou	mardi	
Fô-Bouré		Fô-Bouré	mercredi	
Sokka		Sokka	mercredi	
Parakou		Azeke	samedi	
N'Dali		N'Dali	samedi	
Dunkassa		Dunkassa	vendredi	
Collines		Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi	
	Savè	Savè	lundi	
	Tchetti	Tchetti	lundi	
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
Donga	Lahotan	Lahotan	mercredi	
	Bénin	Bénin	jeudi	
	Tokotoko	Tokotoko	lundi	

Liste des évènements à caractère économique de 2024

EVENEMENTS	PERIODE	LIEUX / CONTACTS	ORGANISATEURS
9 ^{ème} édition du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture	08 au 11 février 2024	Oran, Algérie +213 20 30 56 54/ 213 5 55 57 80 16 Email : spia@capaalgerie.com https://www.capaalgerie.com	Gouvernement Algérien
14 ^{ème} Salon méditerranéen de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	15 au 19 mai 2024	Palais des Foires Sfax (Tunisie) +216 74228770 / 28 610 000/01 www.smamedfood.com	Sfax International Fair Association
3 ^{ème} édition du Forum International de l'Intermédiation, du Numérique et de l'Innovation (FONI 2024)	16 au 17 mai 2024	Hôtel 2 février Lomé/Togo +228 93 03 36 36 / +228 97 67 30 30 +228 22 20 38 41 INSCRIPTIONS@FONI.AFRICA WWW.FONI.AFRICA	Afrik Créances
9 ^{ème} édition du Salon « PETROAFRICA »	25 au 28 juin 2024	El Kram expo center, Tunisie Email : besma@petroafrica.org www.petroafrica.org Tél : +216 22 310 729 / +216 54 246 752	XTRADE For Events Secteur : Pétrole, Gaz, Energie
Salon international du Transport et de la Logistique « Logistica Africa 2024 »	25 au 28 juin 2024	Centre Main Bowi de Tafawa Balewa Square à Lagos, Nigéria kayodesoguntuase@yahoo.co.uk +234 81 328 37 393	Chambre de Commerce et d'Industrie de Lagos, Nigéria
1 ^{ère} édition du Forum Economique et Culturel des Africains Francophones de l'Amérique (FECAF 2024)	15 au 17 août 2024	New-York (USA) +1 (347) 908-1527/ + 1(845)288-0858 (+225) 27 22216 801	Obled Corporation 259 Wintrop St, Brooklyn NY11225 et Findeo (Côte d'Ivoire)
2 ^{ème} édition du Salon des Séniors	07 au 09 novembre 2024	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI-BENIN) +229 97 09 64 17 / +229 60 91 78 00 Email : leconomistbenin1@gmail.com www.leconomistbenin.com	L'Economiste du Bénin
Africa Ceo Forum Rendez-vous annuel du secteur privé africain	16 au 17 mai 2024	Kigali Rwanda Email : register@theafricaceoforum.com partners@theafricaceoforum.com tél : +221 33 889 21 06	IFC Jeune Afrique Média Group

NB : Pour la publication de vos évènements Foire, Salon, journées porte ouverte dans la présente rubrique, veuillez contacter le 60917800/69190880

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site web : www.leconomistbenin.com

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance

Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Poissons Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin
Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHEMOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Falco Vignon

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUNDJII
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI

(Correspondant Zou- Col- lines)

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Guerre Russie Ukraine

La confiscation des actifs russes, une victoire stratégique de Moscou

Dès le déclenchement de l'opération militaire russe sur le territoire de l'Ukraine, le 24 février 2022, parallèlement à la mise en place d'une série de sanctions contre la Russie, les décideurs du bloc « atlantiste » ont promptement trouvé le consensus sur le gel des actifs financiers que la banque centrale de la Fédération de Russie, confiés auparavant à leur institutions financières en investissant dans des produits financiers, dont les titres de dettes gouvernementales des pays qu'ils représentent.

De la certitude revancharde vers la frénésie des sanctions
Dans la nuit du 27 février 2022, Ursula van der Layen, la patronne de la Commission européenne, a annoncé que l'Union Européenne et ses partenaires ont pris la décision de « paralyser » les actifs de la banque centrale russe, « pour ne pas permettre à la banque de Russie d'utiliser ses propres réserves internationales, afin d'affaiblir l'effet des sanctions occidentales ».

Le 1er mars 2022, M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie français dans une interview à France Info a fait le résumé précis des projets et certitudes du camp Occidental vis-à-vis de Moscou : « Oui, les sanctions sont efficaces. Les sanctions économiques et financières sont même d'une efficacité redoutable. Et je ne veux laisser planer aucune ambiguïté sur la détermination européenne sur ce sujet. Nous allons livrer une guerre économique et financière totale à la Russie [...] Nous allons donc provoquer l'effondrement de l'économie russe ».

Une semaine plus tard, le 7 mars 2022, la Fédération de Russie est officiellement devenue le leader mondial au niveau du nombre des sanctions émises contre un état, en dépassant celui de l'Iran qui a détenu ce palmarès jusqu'à ce jour.

Des mois se sont écoulés et les adversaires de la Russie ont commencé à faire des constats de plus en plus inquiétants : si la quantité record des sanctions dans l'histoire de l'humanité a bien produit des effets nuisibles sur l'économie russe, cette nuisance s'est avérée incomparablement plus modérée que celle escomptée et annoncée d'avance par l'exultation du ministre français.

Contrairement à l'effondrement rapide tant espéré, l'économie russe a démontré une fâcheuse stabilité et force totalement inattendues par les attaquants qui n'ont pas pris en compte dans leurs calculs plusieurs facteurs clés, dont celui du haut professionnalisme de sa gouvernance.

L'inefficacité des sanctions a mené vers une véritable panique opérationnelle de leurs auteurs qui s'est traduite par l'engagement de nouveaux paquets de sanctions en discontinu, dont la frénésie a fait atteindre le nombre tout à fait anecdotique pour janvier 2024 : 2778 sanctions. Ce nombre inouï peut être comparé qu'au niveau de son inefficacité dans l'obtention de l'objectif visé : l'effondrement de l'économie de la Fédération de Russie.

L'immunité souveraine gênante

Parallèlement à des vagues successives de sanctions antirusse et au vu de leur inefficacité flagrante, dès le printemps 2022 des voix de plus en plus audibles ont commencé à se lever pour faire jouer une nouvelle carte considérée comme particulièrement efficace contre l'économie russe : la confiscation pure et simple des actifs gelés de la banque centrale de Russie qui s'élèvent à près de 300 milliards de dollars américains et leur injection dans la lutte contre Moscou.

Après plus d'un an et demi depuis le début des diverses réflexions sur la possibilité de la spoliation de l'argent souverain russe, le 24 janvier 2024, la Commission des affaires étrangères du Sénat américain a fait le premier pas tangible dans ce sens en approuvant le projet de loi « Rebuilding Economic Prosperity and Opportunity (REPO) for Ukrainians Act » (« Reconstruction de la prospérité et des opportunités économiques pour les Ukrainiens ») visant à confisquer les actifs russes, afin de les transférer vers l'Ukraine et, surtout donner l'exemple à suivre à ses partenaires européens qui détiennent la plus grande part de l'investissement étranger de Russie. Avec cette approbation, la confiscation des fonds souverains russes peut avoir lieu dès son adaptation par l'ensemble du Sénat, de la Chambre des représentants et la promulgation par le président Joe Biden.

Une semaine auparavant, lors du Forum économique mondial qui s'est tenu à Davos du 15 au 19 janvier 2024, David Cameron, ministre britannique des Affaires étrangères, a déclaré : « Nous avons déjà gelé ces avoirs. La question qui se pose ensuite est : que devrions-nous faire ensuite ? Et je pense qu'il y a un argument juridique, un argument moral et un argument politique... quand Poutine a lancé cette invasion illégale, le monde a changé et nous devons changer avec lui. Et reconnaissons que nous sommes dans un monde plus dangereux, plus incertain et plus difficile et que nous devons donc être prêts à réfléchir de manière innovante sur la manière dont nous utilisons ces ressources pour aider l'Ukraine ».

En ce qui concerne les « pensées » de monsieur Cameron, nul doute qu'il y a un « argument politique » ; pour « un argument moral » - il est plus discutabile. En ce qui concerne « un argument juridique » - le ministre britannique ne fait que prendre ses désirs pour des réalités : de même que pour l'initiative occidentale précédente de juger le président russe dans le cadre d'un « tribunal pour l'Ukraine » auprès de la CPI (voir mon analyse « Le tribunal pour l'Ukraine » : la chasse aux sorcières à l'occidental »), la saisie unilatérale des biens de l'État russe constituerait une grossière violation du droit international.

Les États disposent de l'immunité souveraine, en ce qui concerne leur propriété, et sont exemptés de la juridiction des autres pays - l'expropriation de leurs biens est interdite. Nulle dérogation à cette interdiction n'est légale. La possibilité de confiscation des avoirs souverains gelés de la Fédération de Russie n'est qu'une spéculation politique hors le champ de la légalité. Les dispositions du droit international sont sans équivoque et ne sont pas soumises à une interprétation : l'unique possibilité légale de confisquer les actifs souverains d'un état est la décision du Conseil de sécurité de l'ONU, le verdict de la Cour internationale de Justice de l'ONU ou un accord signé par les parties concernées dans le cadre d'un traité de paix sur les réparations suite à un conflit armé. Dans tous les cas de figures, dans le cadre du conflit actuel nulle action ne peut avoir lieu sans le consentement officiel de la Russie.

Le projet de spoliation des actifs souverains russes - une excellente nouvelle pour Moscou



● Oleg Nesterenko

Parmi les effets délétères qui seront inévitablement produits par la confiscation des actifs russes, on peut citer deux majeurs, dont le premier est l'autodestruction de la réputation étatique que bénéficiait jusqu'à présent l'ensemble du monde Occidental en tant qu'espace du respect des droits. La perte inévitable de cette réputation mènera directement à la perte de confiance vers le système financier occidental basé sur le dollar américain et l'euro et donc vers la sûreté d'investissement dans des produits financiers proposés par ce dernier.

Il est à souligner qu'avant même d'arriver au gel et à l'éventuelle confiscation illicite des actifs de l'état russe, le monde non-occidental a déjà pris la voie de la dédollarisation. Dédollarisation qui a été initiée par Moscou dès l'arrivée de Poutine au pouvoir et qui est une des principales réelles causes de la guerre en Ukraine. Depuis le début du conflit orchestré par les USA en Ukraine via le coup d'état de 2014, la Russie s'est débarrassée de l'intégralité de la dette américaine. Si encore en 2010 la Russie faisait partie des dix plus gros détenteurs de bons du Trésor américain, avec plus de 176 milliards USD, en 2015 elle en a détenu qu'à hauteur d'environ 90 milliards, soit sa masse totale pratiquement divisée par deux en 5 ans. Au lancement de l'opération militaire en Ukraine, la Russie ne détenait que dans les 2 milliards de cette dette et même ce modeste chiffre a été réduit à 99,25% dans la période de février 2022 à novembre 2023. Aujourd'hui l'investissement russe dans la dette américaine est nul.

Parallèlement au débarras des bons du Trésor américain, la Fédération de Russie a déclenché le processus progressif de la libération du monde du système des « pétrodollars ». Une spirale vicieuse est déclenchée : l'ébranlement du système des « pétrodollars » porterait inévitablement un coup significatif au marché des bons du Trésor américain. La baisse de la demande du dollar sur la scène internationale enclencherait automatiquement une dévaluation de la monnaie et, de fait, la baisse de la demande de bons du Trésor qui mènera, mécaniquement, à une augmentation de leur taux d'intérêt, en rendant, tout simplement, impossible le financement de la dette publique américaine au niveau que l'on connaît aujourd'hui.

Cet élément est un danger existentiel pour l'état américain qui explique un grand nombre des initiatives politico-militaires de la Maison Blanche depuis le 5 février 2003.

En tandem avec la Russie, la Chine de même, se débarrasse progressivement de ce dangereux débiteur. Si en 2015 elle détenait des bons outre-Atlantique pour plus de 1270 milliards USD, au début de la guerre en Ukraine ce chiffre s'élevait à moins de 970 milliards, soit une baisse de ¼ en 7 ans. Et malgré cette baisse déjà très significative, dès février 2022 l'Empire du Milieu a fait encore diminuer ses avoirs en dette américaine à 24%.

En prenant l'exemple de plusieurs pays, la Russie, la Chine en tête, c'est l'Égypte qui vient de prendre la voie de la dédollarisation en faveur des monnaies nationales dans les échanges commerciaux russo-égyptiens. Parallèlement à la dédollarisation de ses échanges, l'Égypte a également fait grandement diminuer son investissement dans des bons du trésor américain, avec la diminution de plus de 70% depuis le début de la guerre en Ukraine.

La situation sur le marché européen n'est guère plus enviable : la fuite des capitaux étrangers y prenne de l'ampleur et ne fera que s'accroître.

Dans ce contexte, le seul gel illégal et illégitime des fonds souverains russes par les états appliquant la stratégie du « tout permis » n'a fait que grandement conforté les tendances irréversibles qui se développent sur les marchés financiers.

En ce qui concerne leur confiscation, même partielle - cela mènera directement vers une crise internationale majeure et une grave déstabilisation financière au niveau mondial en défaveur directe des marchés financiers occidentaux. La probabilité est très élevée qu'un effet d'avalanche sera ainsi provoqué au niveau des processus du désinvestissement et du retrait des placements financiers étatiques non-occidentaux qui a déjà lieu aujourd'hui dans le monde occidental d'une manière progressive.

Pratiquement aucun état hors bloc « atlantiste » ne prendra le risque de se faire spolier, si un jour leur politique souveraine va à l'encontre des intérêts américains ou européens : non seulement les actifs étatiques actuellement présents sur le marché occidental le quitteront d'une manière accélérée, mais, surtout, les futurs fonds se tourneront vers des produits financiers qui ne représenteront pas des risques associés à l'offre occidentale, notamment ceux des marchés alternatifs de l'Asie et du Golfe Persique.

Le second effet majeur de la spoliation des réserves souveraines de la banque centrale de Russie sera la légitimation directe de la Russie dans sa légalisation de

la nationalisation/confiscation des actifs occidentaux présents sur le marché russe à titre de dédommagement financier vis-à-vis des avoirs spoliés.

La confiscation par des occidentaux des avoirs que Moscou leur a confiés confirmera, de facto, une fois de plus, le bienfondé de la cause russe au-delà de l'opinion de la quasi-intégralité du monde non-occidental dans sa confrontation avec le camp « atlantiste » qui se positionne ainsi ouvertement dans le rôle de la civilisation supérieure se situant au-dessus de toute loi internationale, face à des nations inférieures, dont le reste du monde est composé.

Du côté de la Russie, la confiscation à titre de compensation des actifs des grands groupes occidentaux présents sur le territoire russe serait tout à fait légitime aux yeux des acteurs économiques non-occidentaux et ne portera pas de préjudice vis-à-vis des futurs investissements étrangers non occidentaux sur le marché russe qui continuera à bénéficier de réputation d'une zone sûre pour des investissements étrangers, contrairement aux marchés occidentaux. Ceci est sans mentionner le fait que les actifs privés ne disposent d'aucune immunité et protection similaires à celles des actifs souverains, ni sur le plan national, ni sur le plan international.

Ainsi, les pertes financières russes causées par des initiatives de Washington et de ses satellites seront non seulement réputées nulles, mais en plus elles seront directement converties en pertes financières considérables des entreprises du camp adverse. En se basant sur des statistiques nationales, on peut estimer les pertes par pays en milliards de dollars américains. Notamment, la France perdra jusqu'à 16,6 milliards, les Pays-Bas jusqu'à 50,1 milliards, le Royaume-Uni jusqu'à 18,9 milliards, la Suisse jusqu'à 28,5 milliards, l'Allemagne jusqu'à 17,3 milliards, l'Italie jusqu'à 12,9 milliards, Japon jusqu'à 4,6 milliards, le Canada jusqu'à 2,9 milliards et les Etats-Unis jusqu'à 9,6 milliards.

En ce qui concerne les risques réputationnels dus à la confiscation russe vis-à-vis des potentiels grands investisseurs occidentaux - ils sont bien réels, mais peuvent être tout à fait négligés : dans tous les cas de figures il est dorénavant exclu que de considérables investissements de la part des acteurs économiques occidentaux peuvent avoir lieu sur le marché russe dans les horizons visibles du futur. Ce qui est parfaitement réciproque concernant les investissements étatiques ou privés russes sur les marchés occidentaux. Avec le principe des vases communicants, Moscou récupérera ainsi ses actifs financiers actuellement bloqués pour un délai indéterminé et, de fait, ce n'est pas l'argent russe, mais celui des entreprises occidentales qui sera envoyé à l'Ukraine.

Tactiquement, à court terme, les effets du transfert des fonds russes spoliés à l'Ukraine seront tout à fait négatifs pour la Russie : l'argent sera investi dans la guerre contre son propriétaire et fera qu'allonger le conflit armé. Néanmoins, les effets positifs d'une injection financière considérable pour soutenir le régime de Kiev doivent être nuancés : si elle soutiendrait fortement le sphère économique et sociale de l'Ukraine, les retombées sur les champs de batailles seraient relativement limitées, car, d'une part, elles ne pourraient pas compenser d'une manière significative la pénurie de matériel militaire et de munitions sur le marché occidental et, d'autre part, ne pourraient nullement combler le manque de personnel combattant qualifié qui grandit d'une manière exponentielle dans les rangs des forces armées ukrainiennes.

Les « règles » du monde Occidental

Aujourd'hui, Moscou d'une manière forcée par les circonstances actuelles n'a pu qu'à adapter la technique qui fera effondrer la réputation financière de l'Occident collectif traditionnellement égocentrique. Si l'ignorance des « partenaires » occidentaux de la technique en cours de développement est compréhensible - il est tout à fait étonnant que cela va de même pour leur allié au sein de la coalition « atlantiste » qui est le Japon. Japon, qui ne doit pas percevoir des similitudes au niveau des effets escomptés par Moscou avec celle de l'art martial fondé par le japonais Morihei Ueshiba - l'Aikido, dont l'un des principes de base est l'utilisation de la force de l'adversaire lui-même. La Russie n'a nul besoin de produire des efforts pour que l'Occident atteigne d'hystérie collective autodétruite l'un des fondements qui fait son autorité et l'attractivité par le monde : la sécurité des investissements dans des produits financiers, dont il est émetteur.

Les responsables américains et européens répètent avec une persistance toute particulière les mantras sur « l'ordre international fondé sur des règles et violé par la Russie ». On ne peut que les décevoir et leur rappeler : non, l'ordre international n'est nullement fondé sur des « règles », dont aucun de ses défenseurs n'a jamais pris la peine de détailler pour une raison simple qu'elles n'existent pas, mais sur des lois internationales en vigueur à la suite de signatures de reconnaissance suivie de ratifications par des états souverains.

Il y a bien un ordre basé sur des « règles » et non pas sur des lois. Mais ce n'est nullement celui international, mais celui du grand banditisme et du crime organisé. Ce sont bien les « règles » qui le gouvernent - les règles de la jungle, les règles du plus fort. Etant donné que les membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord agissent depuis des décennies sur la scène internationale avec des méthodes propres à une bande organisée qui ne respecte que ses propres règles et dont les résultats de l'activité sont incomparablement plus néfastes pour le reste du monde que ceux de l'intégralité du crime organisé de la planète - l'utilisation par cette dernière du lexique où les « règles » remplacent les lois internationales prend tout son sens.

Oleg Nesterenko

Président du CCIE (www.c-cie.eu)

(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne ; ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)

Autonomisation

368 femmes artisanes formées au projet ARCH

La cérémonie de remise des certificats de formation a eu lieu à Kpomassè en présence du ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Pascal Irénée Koupaki, du ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance Véronique Tognifodé, du ministre de l'Enseignement secondaire, de la formation Technique et Professionnelle, Yves Kouaro Chabi ; de la Première Vice-présidente de la Chambre des Métiers des Artisans du Bénin.

● Belmondo ATIKPO

Des femmes artisanes, bénéficiaires du volet formation du Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) ont reçu, leurs parchemins le jeudi 1er février 2024. A l'issue des sessions de renforcement de capacités dans leurs domaines respectifs d'activités, 368 femmes ont reçu leurs attestations. C'est dans le cadre du volet formation du Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH). Les femmes ont suivi les sessions de formation au Collège Privé d'Enseignement Technique Agricole Korbeside International. Les sessions de formation ont porté sur les méthodes de transformation en lien avec la rentabilité, les technologies innovantes en transformation des produits agricoles et de conservation des pro-



duits agroalimentaires et les bonnes pratiques d'hygiène en transformation. Dans son discours, Pascal Irénée Koupaki a rappelé les efforts du gouvernement béninois pour l'épanouissement de la femme. Le ministre d'État n'a pas manqué de féliciter les femmes récipiendaires. Le volet formation du projet ARCH vise à fournir aux artisans béninois des formations techniques de courte durée leur permettant d'améliorer leurs compétences et prestations afin d'accéder à de nou-

veaux marchés et améliorer ainsi leurs revenus et niveau de vie. Selon la ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance Véronique Tognifodé, 900 autres femmes non prises en compte en 2023, bénéficieront bientôt aussi de la formation. Les récipiendaires ont promis mettre en pratique les connaissances reçues afin « d'apporter un nouveau souffle aux transformations agroalimentaires (produits maraîchers, tubercules et céréales) ».

Cybercriminalité au Bénin

Un féticheur écope de 07 ans de prison et 238 millions F d'amende

Un supposé féticheur, l'épouse du féticheur et un fonctionnaire de police impliqués dans une affaire rocambolesque d'escroquerie ont subi la rigueur de la loi. Le faux féticheur, principal cerveau du réseau, a été condamné, lundi 05 février 2024 par la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), à 07 ans d'emprisonnement et 238 millions F d'amende.



● Belmondo ATIKPO

Ce lundi 05 février 2024, la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) a prononcé son verdict dans un dossier d'escroquerie via internet et blanchiment de capitaux. Le féticheur, principal accusé dans le dossier, a écopé d'une peine de 07 ans de prison ferme, et une amende de 238 millions de francs CFA. Le dossier im-

plique également un policier, l'épouse du féticheur et un cybercriminel. Les prévenus sont en détention provisoire depuis mai 2023. Libre Express rapporte que l'épouse du féticheur a également écopé d'une peine de 03 ans de prison et une amende de 238 millions de francs CFA. Elle serait le bras intellectuel de son mari dans ses manœuvres. Selon le verdict de la CRIET, le gayman écope quant à lui d'une peine de

07 ans de prison et d'une amende de 02 millions de francs CFA. Ce dernier aurait parlé du compte bancaire de la Martiniquaise, une de ses clientes, au féticheur. Après que ce dernier a vidé le compte, il décide de l'effrayer avec menace de dénonciation à la police. Le fonctionnaire de police poursuivi dans le dossier aurait garé son véhicule de patrouille pour saluer le féticheur qui serait une connaissance à lui. Il a été déchargé par la Cour des faits d'abus de fonction qui lui sont reprochés. Selon l'accusation, le féticheur, présumé père spirituel du gayman, a vidé le compte en banque de la Martiniquaise, emportant une somme de 160 millions de francs CFA. Les prévenus ont deux semaines pour faire appel de la décision de la CRIET.

Retrait des 3 pays de la CEDEAO

Et si les populations étaient consultées ?

Le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO continue à faire réagir la classe politique, les experts, les citoyens ordinaires, ainsi que bon nombre des concitoyens de ces pays qui vivent à l'étranger. Si certains évoquent l'illégitimité de ceux qui ont pris cette décision majeure, normalement reconnue aux gouvernements démocratiquement élus, d'autres en revanche pensent que les juntas devraient organiser un référendum pour demander à l'électorat s'il était indispensable de quitter le bloc régional, comme ce fut le cas pour le Brexit.

● Issa DA SILVA SIKITI

Ce retrait n'est aucunement une décision réfléchie car elle a été prise à l'unanimité par les dirigeants sans consulter les populations. Dans des circonstances politiques actuelles de nos trois pays, je pense que la chose la plus importante à faire, c'était d'organiser un référendum pour laisser le peuple décider si c'était avantageux de continuer à être un Etat membre de la CEDEAO ou quitter ce bloc », a déclaré Abdoulaye, un homme d'affaires résidant au Bénin.

Sans peut-être le savoir, Abdoulaye faisait allusion aux principes de gouvernement ouvert et de participation citoyenne qui sont définis par l'OCDE comme « une culture de gouvernance qui promeut les principes de transparence, d'intégrité, de responsabilité et de participation des parties prenantes à l'appui de la démocratie et d'une croissance inclusive.

« Le concept repose sur l'idée selon laquelle les citoyens et le public devraient pouvoir voir, comprendre, contribuer, suivre et évaluer les décisions et les actions publiques. Un gouvernement ouvert peut accroître la légitimité de la prise de décision publique et améliorer ses résultats, en informant et en impliquant les



citoyens - y compris ceux habituellement sous-représentés et en répondant aux besoins réels des citoyens », a souligné un récent rapport de l'OCDE intitulé « OECD Guidelines for Citizen Participation Processes ».

Répression et souveraineté nationale

Cependant, dans une Afrique de l'Ouest où la répression monte en flèche, les décisions des cours et tribunaux sont ignorées par les gouvernants et la vraie démocratie telle que pratiquée par les pères fondateurs - semble s'évaporer au nom de la souveraineté nationale et de la lutte contre l'impérialisme, les intérêts des populations sont relégués au second plan et leur avis est considéré comme l'eau qui

coule sous le pont. Comme dans toute situation dans laquelle les populations n'ont pas été consultées, le retrait a engendré une sorte de confusion parmi certains concitoyens de ces trois pays vivant à l'étranger. C'est le cas d'Ousmane, qui s'inquiète de son sort, lui qui vit au Bénin mais fait des affaires entre ici, Lomé, Lagos et parfois à Accra.

« S'ils disent que nos trois pays quittent le bloc dans l'immédiat, quelle solution ont-ils proposé pour le mouvement des biens et des personnes pour les gens qui voyagent librement à travers la région ? Et la monnaie ? Qu'ils communiquent ces décisions pour qu'on puisse prendre des précautions. Cette décision ne ressemble vraiment pas du tout à quelque chose de mûrement réfléchi », s'est-il plaint.

Espagne

Griezmann et l'Atlético enragent contre l'arbitre après leur nul contre le Real Madrid

L'arbitrage clément envers le Real Madrid fait encore beaucoup parler en Espagne après le nul dans le derby madrilène (1-1) dimanche soir. A l'image d'Antoine Griezmann et ses émoticônes postés sur ses réseaux sociaux pour se moquer de l'arbitrage, qu'il semble une nouvelle fois juger en faveur du rival Real Madrid après le nul arraché par les siens dimanche soir au stade Santiago Bernabeu, en Liga (1-1).

« Ils ne sifflent pas tout le temps »

Juste après le retour des ves-

tiaires et alors que l'Atlético était mené depuis le but de Diaz (21e), les arbitres ont annulé le but de la tête de Stefan Savic sur le corner du français, pour une position de hors-jeu de Saul Niguez. Le joueur de l'Atlético l'est bien, mais il ne touche pas le ballon sur l'action. Mais l'arbitre Jose Maria Sanchez Martinez, avec la VAR, a estimé que le joueur de l'Atlético faisait action de jeu en gênant le gardien du Real, et a donc annulé le but.

« Il a sifflé un hors-jeu pour un joueur devant le gardien mais je crois que

même Lunin [le gardien du Real] n'a pas protesté parce que le ballon était trop loin et que c'était impossible pour lui de réagir. En tant que gardien, j'espère que ce genre d'action serait sifflée de l'autre côté aussi. Si quelqu'un est devant le gardien, ils disent que cela te gêne mais il y a des fois où ils ne te gênent clairement pas. Ils ne sifflent pas tout le temps », s'est étonné Jan Oblak. Son entraîneur Diego Simeone, n'a pas plus compris la situation, moquée par Antoine Griezmann avec des émoticônes « morts de rires ».

20 MINUTES



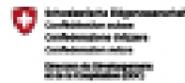
5^{ème} RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DU BÉNIN (RGPH5)

Je compte pour l'avenir

C'est quoi le RGPH ?

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) est l'ensemble des opérations consistant à recueillir, à grouper, à évaluer, à analyser, à publier et à diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays.

L'effectif de la population, sa structure par sexe et par âge, ainsi que sa répartition sur le territoire béninois, sont les aspects qui intéressent le plus le grand public. Mais au-delà, le RGPH fournit également des renseignements sur le nombre, l'état et les commodités du parc de logement existant.



42 22 22 22

www.rgph5.instad.bj



REJOIGNEZ VOTRE QUOTIDIEN SUR NOS DIFFÉRENTS RESEAUX SOCIAUX

L'économiste du Bénin est le premier quotidien béninois spécialisé en informations économique, financière et boursière.

+229 69 19 08 80 / 95 42 96 26

leconomisteben1

journalleconomiste

leconomistbenin1@gmail.com



www.leconomistebénin.com



Sikècodji, 2ème rue à droite en quittant les feux tricolores de la Marina pour le carrefour Okpè Oluwa